

THÉMATIQUE

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

PORTEUR DE PROJET

M. FOLACCI MICHEL

PARTENAIRES

► ADEME DR CORSE

► Direction Déléguée à l'Énergie
(Agence d'Aménagement Durable,
de planification et d'urbanisme de la Corse)

► FEDER (Fonds Européen de Développement
Régional)

COÛT (HT)

► Coût total de l'opération : 106 563 €

► Financements :

Aide ADEME/ CTC : 13 300 €

Aide Union Européenne : 19 950 €

BILAN « DÉVELOPPEMENT DURABLE » EN CHIFFRES

Cette centrale photovoltaïque évite l'émission
de **5,65 Tonnes de CO₂/an**.

Installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau en toiture : Gîte d'étape

🕒 Pourquoi agir ?

L'énergie solaire constitue avec l'énergie hydraulique, le bois énergie, l'éolien, la géothermie et le biogaz une source d'énergie renouvelable. Les énergies renouvelables ont pour caractéristiques d'être inépuisables et de ne pas émettre de gaz à effet de serre durant l'utilisation des équipements.

Le recours aux énergies renouvelables (EnR) participe à la diversification et à la sécurité d'approvisionnement ; la création d'emplois qu'elles impliquent en fait un facteur essentiel de développement durable.

Les deux principaux modes d'utilisation de l'énergie solaire sont : le photovoltaïque, utilisé pour produire de l'électricité et le thermique, utilisé pour produire de l'eau chaude sanitaire et du chauffage ou bien de l'électricité (par voie «thermodynamique»).

En Corse, avec une durée moyenne d'ensoleillement de plus de **2 750 heures par an et un gisement solaire d'au moins 1760 kWh par an et par m², le solaire représente une source d'énergie importante**. Cependant, il est encore aujourd'hui insuffisamment exploité alors qu'en une heure, **l'énergie solaire captée par la terre pourrait suffire à couvrir les besoins énergétiques mondiaux pendant un an !**

Dans un secteur tertiaire représentant 20% des consommations énergétiques et 38% des consommations en matière d'électricité en Corse, le bâtiment est le premier secteur consommateur d'énergie à effet de serre d'origine énergétique après le transport.

Dans le cadre du développement de la production d'électricité à partir de sources renouvelables en Corse, M.Folacci a réalisé l'installation de panneaux photovoltaïques raccordés au réseau en toiture de son gîte et de son restaurant à Conca.

Cette configuration est sans stockage.





DATE DE RÉALISATION

► 2010

ENSEIGNEMENTS



L'objectif principal a été de prendre en compte l'énergie grise comme critère dans le choix des équipements

À SUIVRE

Exemples à suivre
téléchargeables sur le site :

www.corse-energia.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous êtes une entreprise ou une collectivité, vous pouvez bénéficier des aides de la Collectivité Territoriale de Corse, de l'ADEME et de l'Union Européenne.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

► L'ADEME au **04 95 10 58 58**

► La Direction Déléguée à l'Énergie de l'AAUC au **04 95 50 99 30**

Installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau en toiture : Gîte d'étape

Les
exemples
à suivre...

Présentation et résultats



Les caractéristiques techniques de l'installation sont les suivantes :

- Puissance installée : 13,3 kWc
- Surface totale des panneaux : 104 m²
- Localisation : Conca (Corse du Sud)
- Capacité de production : 16 625 kWh/an
- Durée de production en équivalent pleine puissance : 1300 h/an
- Ratio : 7,42€/Wc

Focus

Les panneaux photovoltaïques, a contrario des énergies fossiles, produisent de l'électricité sans dégagement de gaz à effet de serre. Une cellule photovoltaïque produit plus d'électricité en cinq ans que l'énergie totale nécessaire à sa construction.

Sa durée de vie étant d'au moins 20 ans, le bilan énergétique et environnemental est très positif.

Facteurs de reproductibilité

La pose de capteurs solaires photovoltaïques **peut être réalisée lors de toute construction** mais aussi lors d'une réhabilitation avec pour conditions une analyse précise de l'ensoleillement du site et **l'appui d'experts pour évaluer la faisabilité et la validité économique du projet.**